

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



L.S. ACHARDS

COMMUNE DES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 02 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de conseillers représentés : 28
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 28

L'an deux mille vingt six, le deux février deux mille vingt six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le 27/01/2026, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELLIER, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Sébastien HULIN a donné pouvoir à Lynda PRUVOST

Absents excusés : Sarah RENAUD

Absents : Corinne BRAUD, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Marion CHAIGNE, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D02022026_02 : Renouvellement et extension de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) – demande de subvention au titre de la DETR

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal D24112025-06 en date du 24 novembre 2025, approuvant le Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie ;

Monsieur Didier RETAILLEAU, Adjoint à l'aménagement et au cadre de vie, expose que suite à la réalisation du Schéma communal de Défense Extérieure contre l'Incendie réalisé en avril 2025, avec l'ensemble des préconisations d'amélioration de la couverture incendie, des travaux sont par conséquent nécessaires afin d'assurer au mieux la protection des administrés de la commune.

A cet effet, les travaux d'amélioration sont estimés à 210 000 €HT et leur réalisation est programmée sur deux ans, à savoir 2026 et 2027.

De plus, au vu du guide DETR-DSIL, ce projet s'inscrit dans la catégorie Accessibilité et mise aux normes des équipements publics pouvant prétendre à un financement à hauteur de 60% au titre de la DETR en tant qu'opération prioritaire.

A ce titre, un dossier de demande de subvention sera présenté auprès de la préfecture avec pour plan de financement prévisionnel le tableau ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
DECI	210 000 €	DETR (60%)	126 000 €
Terrassement pour accessibilité plans d'eau	12 500 €		
Pose de bâches de rétention	167 000 €		
Installation et mise au norme PI	22 500 €		
Imprévus	8 000 €		
		Autofinancement (40%)	84 000 €
TOTAL DEPENSES HT	210 000 €	TOTAL RECETTES HT	210 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessus exposé,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, Michel VALLA ou son représentant à solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR,
- **D'INSCRIRE** le montant des travaux aux budgets 2026 et 2027,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, Michel VALLA ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST,

Le Maire,

Michel VALLA

Fait et délibéré à Les Achards,
 Les jours, mois et an susdits,
 Publié sur le site internet le 05/02/2026
 Au registre